



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Préservation de la presse rurale et agricole

Question écrite n° 11200

Texte de la question

M. Didier Lemaire alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les menaces qui mettent en péril la présence de la presse agricole et rurale, particulièrement ancrée dans les territoires les plus ruraux où peu de médias nationaux s'aventurent, constituant ainsi souvent le seul médias d'information accessible à la population. En effet, ces médias constatent depuis plusieurs mois une forte dégradation de la qualité de la distribution par les services de La Poste. Les délais de distribution s'avèrent être régulièrement non respectés, parfois de plusieurs jours, privant ainsi les lecteurs d'une information récente. De plus, alors que le protocole État-presse-Poste qui prend fin au 31 décembre 2026, prévoyait une augmentation maximale des tarifs postaux de 2 %, La Poste a récemment annoncé souhaiter une hausse de 7 % à compter du 1er janvier 2026. Si cette hausse devait être confirmée, elle serait une double peine pour les médias agricoles et ruraux : un service de moindre qualité à un prix plus élevé. Une situation inacceptable. À l'heure où les citoyens demandent plus de proximité et alors que ces médias observent d'ores et déjà une perte significative d'abonnés, exaspérés par l'arrivée tardive de leurs journaux, des frais croissants de traitement des réclamations pour les éditeurs, ainsi que des pertes financières pour le dédommagement des annonceurs, il lui demande si les engagements pris seront tenus, afin d'assurer la préservation de la presse rurale et agricole.

Données clés

- Auteur : [M. Didier Lemaire](#)
- Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 11200
- Rubrique : Presse et livres
- Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)
- Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE11200>

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9417